



CONFÉRENCE

des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec



LES AÎNÉS :
richesse de notre société !

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016-2017

2120, rue Boivin, bureau 113, Québec (Québec) G1V 1N7
info@conferencedestables.org www.conferencedestables.org

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE.....	5
HISTORIQUE, MISSION ET MANDATS.....	6
STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA CONFÉRENCE	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017	7
LES COMITÉS À L'INTERNE.....	9
Comité gouvernance.....	9
Comité protocole et financement	10
LES MEMBRES.....	11
LE FINANCEMENT.....	11
LES RESSOURCES HUMAINES.....	11
LES MANDATS.....	12
Mandat 1 : Représenter les différentes Tables régionales de concertation des aînés et soutenir leur concertation vers l'atteinte d'objectifs communs.....	12
Objectif 1 : Réaliser des rencontres biannuelles avec les Tables régionales de concertation des aînés	12
Objectif 2 : Accompagner les Tables régionales par des conseils et de l'information	13
Objectif 3 : Consulter l'ensemble des Tables régionales sur des sujets communs touchant les personnes âgées du Québec	13
Programme Québec ami des aînés (QADA)	13
Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance	14
Meilleures pratiques en CHSLD	14
Projet de loi 115	14
Politique culturelle du Québec	14
Sondages-éclair.....	14
Mandat 2 : Contribuer à la prise de décisions sur le plan national en ce qui concerne les personnes âgées et agir de manière à favoriser l'harmonisation des actions.....	14

Objectif 1 : Être présent auprès des instances nationales qui interviennent en faveur des aînés.....	14
Comité MADA	14
Appui pour les proches aidants	15
Consultation et Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD	15
Journée de consultation en prévision de l'élaboration de la deuxième édition du plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées	16
Comité consultatif famille.....	16
Commission parlementaire sur le projet de loi 115	17
Consultation sur l'égalité entre les femmes et les hommes.....	17
Comité stratégique sur l'harmonisation de la mise en œuvre des exigences de la certification des résidences privées pour aînés.....	18
Consultation sur le plan stratégique du Ministère de la Famille	18
Rencontre d'échanges sur l'encadrement de l'utilisation des caméras en CHSLD	18
Autres représentations	19
Mandat 3 : Agir auprès des Tables régionales de concertation des aînés comme relayeur d'information concernant l'existence des politiques et des programmes gouvernementaux qui touchent les personnes âgées.....	20
Objectif 1 : Mettre en place un mécanisme de communication interne et continu visant à recevoir et à transmettre les informations relatives aux politiques et programmes gouvernementaux	20
Mandat 4 : Transmettre à la MINISTRE l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés du Québec, de favoriser leur participation et leur intégration dans la communauté, de promouvoir la solidarité entre les générations, de témoigner de l'ouverture au pluralisme et au rapprochement interculturel	21
Objectif 1 : Identifier les principaux enjeux nationaux ainsi que les forces, les faiblesses et les points à améliorer des programmes, des services et des mesures destinés aux personnes âgées.....	21
Objectif 2 : Proposer des pistes d'intervention pour répondre aux besoins des personnes âgées du Québec.....	21
Objectif 3 : Émettre des avis pour faire connaître des problématiques provinciales particulières et soutenir les dossiers d'actualité	21

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS 2016	23
PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2016.....	24
PARTENARIATS ET COLLABORATIONS.....	25
Le G-15 des aînés.....	26
Entente de collaboration avec la FAAFC	26
Implication auprès de la Maison des Entreprises de Cœur	28
Journées annuelles de santé publique.....	28
Centre de recherche sur le vieillissement.....	29
Regroupement pour un Québec en santé	29
VISITES D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD	29
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020	32
LE MOT DE LA FIN... ..	33

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous,

Déjà un an que vous m'avez fait l'honneur d'être votre présidente. Lors de mon élection, je vous avais dit que c'était un gros défi et que je chaussais de grands souliers. Je n'avais pas exagéré.

L'année 2016-2017 a été plutôt occupée. La Conférence est de plus en plus sollicitée : conférence de presse par la ministre, présence dans des comités en tant que partenaire gouvernemental, invitation à participer à des colloques et conférences touchant les aînés, etc. Notre mission étant d'être l'organisme représentatif de toutes les personnes aînées du Québec et de soutenir les Tables régionales, il nous faut jongler avec le manque de moyens financier et humain.



Grâce à la compétence et à la collaboration de nos deux employées de la permanence, Isabelle et Véronique, nous avons amélioré la communication en mettant à jour notre site WEB, le transfert d'informations par courriels, les sondages, les rappels, les communiqués et dernièrement, le Billet du mois.

Le prolongement des conventions d'aide financière sans aucune compensation nous a déçus. Le comité avait fait ses devoirs et était prêt à discuter d'un renouvellement de plusieurs années et non d'une prolongation d'un an. Le prochain défi, et c'est tout un défi, est de signer des conventions représentatives et réalistes du rôle des Tables, tant au niveau financier qu'organisationnel.

Je suis consciente qu'il reste encore bien du chemin à parcourir avant d'être vraiment l'organisme incontournable qui représente toutes les personnes aînées du Québec comme le souhaite la ministre, mais comment aller plus loin avec si peu de moyens? Je compte sur vous car c'est avec votre appui et votre collaboration que nous pourrons y arriver.

Merci !



Nicole Bolduc-DuBois
Présidente

HISTORIQUE, MISSION ET MANDATS

Les Tables de concertation des aînés ont été créées en 1999 à la suite des travaux du Bureau québécois de l'année internationale des personnes âgées décrétée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Chacune d'elles regroupe des représentants de l'ensemble des associations et des personnes âgées de sa région ainsi que tout autre groupe ou organisme préoccupé par la condition de vie des aînés.

On compte dix-huit (18) Tables régionales de concertation des aînés réparties dans l'ensemble des régions administratives du Québec. Le principal mandat de ces Tables est de se concerter relativement aux enjeux qui touchent particulièrement les aînés sur le plan régional, d'animer le milieu des aînés afin de les aider à jouer leur rôle de citoyens à part entière et d'acteurs dynamiques dans le développement de leur région ainsi que de transmettre de l'information. À l'automne 2004, les représentants des Tables régionales des aînés se sont donné, comme outil d'harmonisation, une Conférence des Tables régionales de concertation.

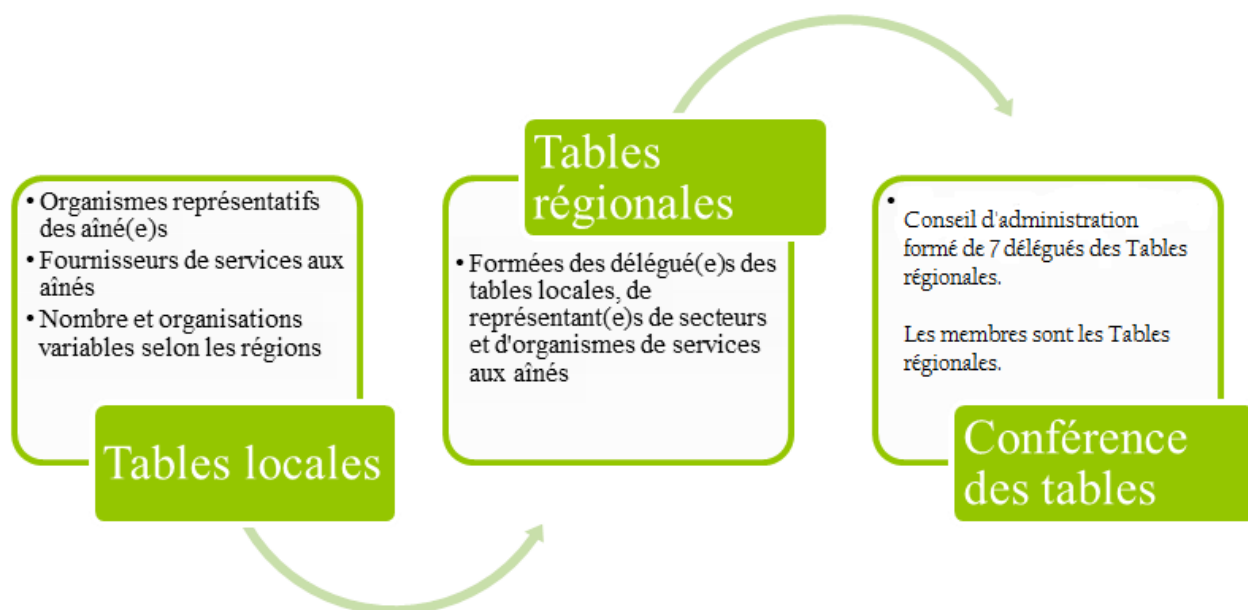
La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec est une organisation non corporative, dont le conseil d'administration est composé de membres aînés bénévoles et démocratiquement élus. La **mission** de la Conférence est de regrouper, sous une seule entité, l'ensemble des Tables pour qu'elles puissent s'exprimer d'une seule voix relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes âgées du Québec.

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a comme **objectif** de mettre de l'avant toute information gouvernementale et ainsi documenter les principaux enjeux relatifs aux aînés. Elle doit informer, sensibiliser, accompagner, mobiliser et soutenir les Tables régionales dans leurs actions. Elle les représente auprès de diverses instances, les incite à développer la concertation en favorisant des échanges entre elles, avec les groupes et les associations qui œuvrent en faveur des aînés.

Afin de réaliser sa mission, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a quatre principaux **mandats** :

- Représenter les différentes Tables régionales de concertation des aînés et soutenir leur concertation vers l'atteinte d'objectifs communs;
- Contribuer à la prise de décisions sur le plan national en ce qui concerne les personnes âgées et agir de manière à favoriser l'harmonisation des actions;
- Agir auprès des Tables régionales de concertation des aînés comme relayeur d'information concernant l'existence des politiques et des programmes gouvernementaux qui touchent les personnes âgées;
- Transmettre à la MINISTRE l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés du Québec, de favoriser leur participation et leur intégration dans la communauté, de promouvoir la solidarité entre les générations, de témoigner de l'ouverture au pluralisme et au rapprochement interculturel.

STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA CONFÉRENCE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

Jusqu'en mai 2016, le Conseil d'administration de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec était composé de dix-huit administrateurs délégués par les Tables régionales. En mai 2016, la refonte complète des règlements généraux a modifié la composition du Conseil d'administration. Celui-ci, élu à l'Assemblée générale annuelle (AGA), est maintenant formé de sept personnes.

Composition du conseil d'administration 2016-2017		
Nom	Fonction occupée	Région
Nicole Bolduc-DuBois	Présidente	R-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Pierre Cousineau	Vice-président	R-07 Outaouais
Maurice Rivet	Trésorier	R-15 Laurentides
Louise Labbé	Secrétaire	R-17 Centre-du-Québec
Lise Beaudoin	Administratrice	R-06 Île-de-Montréal
Jocelyne Rancourt	Administratrice	R-12 Chaudière-Appalaches
Yvon Hamel	Administrateur	R-13 Laval

Voici la liste des réunions en lien avec la gouvernance de l'organisme au cours de l'année financière 2016-2017 :

- 28 avril : Réunion téléphonique du comité exécutif ;
- 16 mai : Dernière réunion du comité exécutif ;
- 19 mai : Dernière réunion du Conseil d'administration composé de l'ensemble des présidences des Tables régionales ;
- 19 mai : Assemblée générale annuelle (AGA) des membres ;
- 19 mai : Première réunion du nouveau Conseil d'administration formé de 7 délégués des Tables régionales ;
- 15 septembre, 1^{er} et 2 novembre : Réunions du Conseil d'administration ;
- 5 septembre et 24 janvier : Réunions téléphoniques du Conseil d'administration ;
- 20 et 21 mars : Réunion du Conseil d'administration.



Le conseil d'administration 2016-2017

À l'avant : Maurice Rivet. De gauche à droite : Jocelyne Rancourt, Louise Labbée, Nicole Bolduc-DuBois, Pierre Cousineau, Lise Beaudoin et Yvon Hamel.

LES COMITÉS À L'INTERNE

La Conférence a deux comités en fonction : le comité gouvernance et le comité protocole et financement. Ces comités travaillent sur des dossiers particuliers selon les mandats obtenus du Conseil d'administration de la Conférence.

COMITE GOUVERNANCE

Le comité gouvernance a subi une transformation au cours de l'année financière. Dans un premier temps, il a travaillé avec Me Danielle Larose en conférence téléphonique à trois reprises : le 9 février, les 10 et 16 mars 2016. Lors de ces sessions de travail, le comité s'est penché sur les règlements généraux et différentes politiques.

C'est lors de la rencontre biannuelle de mai que le comité gouvernance a présenté le fruit de son travail aux délégués des Tables régionales : Les règlements généraux de la Conférence ont subi une refonte complète, un code d'éthique et une politique pour contrer le harcèlement en milieu de travail ont été présentés.

Mandat

Selon les règlements généraux de la Conférence adoptés en mai 2016, le comité gouvernance veille au respect des principes et des pratiques d'une saine gouvernance. Il reçoit, analyse et recommande au Conseil d'administration toute suite à donner dans des dossiers qui font état d'entraves humaines, financières et matérielles au bon fonctionnement de la Conférence.

Composition

Le comité gouvernance était formé d'administrateurs de la Conférence (Lise Beaudoin, Micheline Anctil, Claude Quintin, Maurice Rivet, Jean-Pierre Corneault, Yvon Hamel), des ressources permanentes de la Conférence (Véronique Gaudin et Isabelle Daigle) et d'une ressource externe (Me Danielle Larose).

En septembre, un nouveau comité gouvernance a été mis sur pied. Celui-ci est composé de quatre personnes désignées par le Conseil d'administration : Lise Beaudoin, Yvon Hamel, Ghislaine Larivière et Nicole-Bolduc DuBois qui, en tant que présidente de la Conférence, fait partie d'office de tous les comités.

Au cours de l'année, la nouvelle mouture du comité gouvernance a été consultée afin de se positionner sur les modifications aux règlements généraux à proposer en Assemblée générale.

COMITE PROTOCOLE ET FINANCEMENT

Dans un premier temps, le comité protocole et financement a été accompagné par Me Larose. Ce comité a travaillé en conférence téléphonique à trois reprises : le 9 février, le 16 mars et le 19 avril 2016.

En mai 2016, lors de la rencontre biannuelle, le comité a présenté une procédure de gestion financière, une politique de remboursement de frais ainsi que différents gabarits utilisés pour la bonne gestion financière de l'organisme.

Composition

Pour le travail sur la procédure de gestion financière et la politique de remboursement, le comité protocole et financement était composé d'administrateurs de la Conférence (Claude Quintin, Marcel Lebel, Pierre Cousineau, Judith Gagnon), des ressources permanentes de la Conférence (Véronique Gaudin, Isabelle Daigle) et d'une ressource externe (Me Danielle Larose).

À la suite de l'adoption des nouveaux règlements généraux, la composition du comité a changé et on y retrouve maintenant six délégués : Pierre Cousineau, Maurice Rivet, Micheline Anctil, Jocelyne Rancourt, Louise Labbé et Nicole Bolduc-DuBois qui, en tant que présidente de la Conférence, fait partie d'office de tous les comités.

Mandat

Pour la première partie du travail, le comité avait à proposer des outils au Conseil d'administration de la Conférence. Le nouveau comité, quant à lui, doit travailler au renouvellement des conventions d'aide financière de la Conférence et des Tables.

Dans le cadre de ce dernier mandat, le comité a travaillé à plusieurs niveaux :

- 4 octobre : Rencontre téléphonique du comité pour le renouvellement des conventions d'aide financière des Tables régionales;
- 1^{er} novembre : Rencontre de quelques membres du comité avec la ministre et le sous-ministre pour discuter du renouvellement des conventions d'aide financière des Tables régionales;
- 8 décembre : Préparation et envoi d'un document à la ministre et au sous-ministre pour le renouvellement de la convention d'aide financière de la Conférence;
- 10 novembre : Élaboration et envoi d'un questionnaire d'identification des besoins aux Tables régionales. Par la suite, un travail de compilation et d'analyse des données a été amorcé.

LES MEMBRES

Les membres de la Conférence sont les Tables régionales. Chacune d'elles est représentée par un/e délégué/e. Voici la liste des délégués pour 2016-2017 :

Représentant/e de la Table régionale	Région
Diane Imbeault	R-01 Bas-Saint-Laurent
Nicole Bolduc-DuBois	R-02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
Judith Gagnon	R-03 Capitale-Nationale
Ghislaine Larivière	R-04 Mauricie
Micheline Roberge	R-05 Estrie
Lise Beaudoin	R-06 Île-de-Montréal
Pierre Cousineau	R-07 Outaouais
Jacques Lafrenière	R-08 Abitibi-Témiscamingue
Micheline Anctil	R-09 Côte-Nord
Lucette C. Larochelle	R-10 Nord-du-Québec
Laval Cavanagh	R-11 Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine
Jocelyne Rancourt	R-12 Chaudière-Appalaches
Yvon Hamel	R-13 Laval
Jean-Pierre Corneault	R-14 Lanaudière
Maurice Rivet	R-15 Laurentides
Robert Poulin	R-16 Montérégie
Louise Labbé	R-17 Centre-du-Québec
Bobby Snowball	R-18 Nunavik

LE FINANCEMENT



La Conférence reçoit son financement à la mission du Ministère de la Famille. Une convention d'aide financière a été signée entre les parties pour 2012-2017.

L'organisme reçoit également une cotisation de ses 18 membres afin, entre autres, d'assurer une équité interrégionale lors des déplacements des délégués pour les rencontres biannuelles.

LES RESSOURCES HUMAINES

La permanence de la Conférence est formée de deux employées à raison de 35 heures par semaine : Véronique Gaudin, coordonnatrice administrative et Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche.

Au cours de l'année, la coordonnatrice a bénéficié de deux formations : une en comptabilité et l'autre en santé et sécurité au travail.

LES MANDATS

MANDAT 1 : REPRESENTER LES DIFFÉRENTES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS ET SOUTENIR LEUR CONCERTATION VERS L'ATTEINTE D'OBJECTIFS COMMUNS

OBJECTIF 1 : RÉALISER DES RENCONTRES BIENNUELLES AVEC LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS

À chaque année, la Conférence réalise deux rencontres avec ses membres. Cette année, la première rencontre biennale a eu lieu en mai.

Les 17 et 18 mai 2016 étaient des journées réservées à la présentation des travaux des comités gouvernance et protocole et financement. Le 19 mai, a eu lieu la dernière rencontre du Conseil d'administration formé des délégués des 18 Tables régionales, suivie de l'AGA et de la première réunion du nouveau Conseil d'administration, formé des délégués de sept Tables régionales.

Enfin, la ministre Francine Charbonneau, son attachée politique, Marie-Chantal Domingue et Christian Barrette, sous-ministre adjoint, sont venus échanger avec les délégués des membres.

La seconde rencontre des membres a eu lieu le 3 novembre. À cette occasion, tous les documents qui avaient été travaillés lors de la dernière assemblée des membres ont été déposés officiellement.

Par la suite, Margaret Normand, directrice de l'accueil et de la recevabilité du Protecteur du citoyen est venue faire une présentation des mandats et du rôle de cet organisme et a pris le temps de répondre aux questions des délégués des Tables régionales.

Pour clore la journée, la ministre, accompagnée du sous-ministre et de son attachée politique sont venus rencontrer les présidences et prendre le pouls des Tables régionales.



OBJECTIF 2 : ACCOMPAGNER LES TABLES RÉGIONALES PAR DES CONSEILS ET DE L'INFORMATION

La Conférence utilise différents moyens pour accompagner les Tables régionales. Par son site Internet, elle offre une foule d'informations pertinentes, en plus d'une veille médiatique quotidienne. Elle y publie également les informations en lien avec des événements, formations et colloques d'intérêt puis, toujours par le biais de son site Internet, offre un Intranet aux délégués des Tables régionales.

Également, la Conférence transmet régulièrement, par courriel, des informations pertinentes par le biais de communiqués, d'avis, d'invitations, etc.

En mars 2017, à la suite de demandes des Tables régionales, la Conférence a pris en charge la rédaction de billets. Ces billets mensuels sont des textes que chacune des Tables peut insérer dans son Infolettre afin de faire le lien entre la Conférence et les associations régionales.

La Conférence se fait un plaisir de répondre aux différentes demandes des Tables par des conseils et de l'information de façon quotidienne : Demande de lettres d'appui, entrevue téléphonique pour la planification stratégique d'une Table régionale, demande de références pour un consultant, soutien pour une demande de subvention, etc.

Enfin, la Conférence apporte son soutien aux Tables régionales de différentes façons, notamment par l'organisation de conférences téléphoniques pour de l'information sur les Projets Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) (23 juin et 14 septembre) et pour les projets Québec ami des aînés (QADA) (8 et 10 juin) et même pour la location d'un autobus lors de la remise du Prix Hommage Aînés. De plus, en décembre, chaque Table a reçu un portfolio qui présente la Conférence et qui est utile aux membres dans leurs représentations auprès d'instances régionales.

OBJECTIF 3 : CONSULTER L'ENSEMBLE DES TABLES RÉGIONALES SUR DES SUJETS COMMUNS TOUCHANT LES PERSONNES AÎNÉES DU QUÉBEC

PROGRAMME QUÉBEC AMI DES AÎNÉS (QADA)

À la suite du processus d'évaluation des premiers projets QADA au niveau régional, les Tables ont été invitées à répondre à un sondage en ligne. Les observations recueillies ont servi à rédiger un avis envoyé le 27 mai 2016 à la ministre Francine Charbonneau et au Secrétariat aux aînés.

Les 8 et 10 juin 2016, les administrateurs et les membres de la Conférence ont chacun participé à une conférence téléphonique avec le Secrétariat aux aînés concernant un nouvel appel de projets QADA régional.

À la suite du processus d'évaluation des projets QADA, et par requête officielle du Secrétariat aux aînés, la Conférence a élaboré un nouveau sondage en ligne afin de recueillir les commentaires des 16 Tables régionales ayant pris part aux comités consultatifs régionaux. Ce sondage portait principalement sur le mandat et le fonctionnement des comités ainsi que le processus d'analyse pour la recommandation des projets. Par la suite, les réponses à ce sondage ont été compilées et transmises au Secrétariat aux aînés.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR CONTRER LA MALTRAITANCE

En mai 2016, les Tables ont été consultées sur le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. Le mémoire rédigé par la Conférence à partir de leurs commentaires est disponible dans la section Documentation du site Internet de la Conférence.

MEILLEURES PRATIQUES EN CHSLD

Le 1^{er} novembre 2016, la Conférence a participé à une consultation sur les meilleures pratiques en CHSLD. Afin de bien représenter les Tables régionales, leurs commentaires avaient été recueillis préalablement.

PROJET DE LOI 115

La Conférence a sollicité les Tables régionales en ce qui concerne les grandes orientations du projet de loi 115. Les réponses des Tables ont servi à rédiger le mémoire sur le sujet. Ce mémoire est disponible sur le site Internet de la Conférence.

POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

En octobre 2016, la Conférence a sondé les Tables régionales quant à la participation culturelle des aînés dans le cadre d'une consultation du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec.

SONDAGES-ECLAIR

Les « sondages-éclair » constituent un outil privilégié pour répondre rapidement aux questionnements des permanences des Tables. Cette année, deux sondages-éclair ont été réalisés : un premier sur l'impact du remaniement du système de santé sur les Tables régionales et un second sur les transferts de ressources publiques vers les Groupes de médecine de famille (GMF) et le maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être.

MANDAT 2 : CONTRIBUER A LA PRISE DE DECISIONS SUR LE PLAN NATIONAL EN CE QUI CONCERNE LES PERSONNES AINEES ET AGIR DE MANIERE A FAVORISER L'HARMONISATION DES ACTIONS

OBJECTIF 1 : ÊTRE PRÉSENT AUPRES DES INSTANCES NATIONALES QUI INTERVIENNENT EN FAVEUR DES AÎNÉS

COMITÉ NATIONAL MADA

Le comité national MADA est chapeauté par la Direction du vieillissement actif du Secrétariat aux aînés. Il est formé d'employés du Secrétariat aux aînés, sous la responsabilité de Sabrina Marino, du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke, sous la direction de Suzanne Garon et de son équipe, du Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF), sous la direction de Marc-André Plante et de son équipe, de même que de la Conférence.

Le mandat du comité est de partager de l'information en regard du déploiement du programme Municipalité amie des aînés. De plus, des nouvelles des liens avec le réseau national et international sont apportées.



Deux rencontres ont eu lieu à Québec (27 avril et 13 juin) afin de compléter la révision du programme. Par la suite, les réunions se sont tenues par conférence téléphonique les 30 novembre, 18 janvier et 29 mars.

APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS

En juillet 2016, la Conférence a participé à une entrevue téléphonique concernant l'Appui pour les proches aidants. En effet, le ministère de la Famille a mandaté la firme Léger afin de réaliser des entrevues dans le cadre de l'évaluation du Fonds de soutien aux proches aidants. Lors de l'entrevue, quatre principaux thèmes ont été abordés :

- La pertinence du fonds : réponse aux besoins des proches aidants d'aînés, valeur ajoutée du fonds et modèle de partenariat;
- La pertinence de la stratégie d'intervention de l'Appui national;
- La pérennité de la mission de l'Appui;
- Les effets non prévus de la mise en œuvre du Fonds de soutien aux proches aidants.

CONSULTATION ET FORUM SUR LES MEILLEURES PRATIQUES EN CHSLD

Le 1^{er} novembre 2016, la Conférence a participé à une consultation sur les meilleures pratiques en CHSLD. Afin de bien représenter les Tables régionales, leurs commentaires avaient été recueillis préalablement. C'est lors de cette consultation que nous avons appris la tenue du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD les 17 et 18 novembre. Deux représentantes de la Conférence étaient présentes lors de ces journées de présentations et d'échanges.



JOURNÉE DE CONSULTATION EN PRÉVISION DE L'ÉLABORATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR CONTRER LA MALTRAITEMENT ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

Le 10 mai 2016 avait lieu, à Québec, la Journée de consultation des partenaires en prévision de l'élaboration de la deuxième édition du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022.

Pour la préparation de cette Journée, la Conférence avait sollicité toutes les Tables régionales afin de préparer son mémoire. Ce dernier portait sur les quatre thématiques suivantes :

- Rejoindre les personnes âgées dans tous les milieux de vie;
- Favoriser une culture de bientraitance envers les personnes âgées;
- Renforcer les actions concernant la lutte contre la maltraitance financière et matérielle envers les personnes âgées;
- Répondre aux besoins de chacun dans un contexte de diversité sociale et de pluralité des modèles d'aînés.



Journée de consultation en prévision de l'élaboration de la deuxième édition du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées

COMITÉ CONSULTATIF FAMILLE

En tant que membre du Comité consultatif famille, la Conférence a rencontré le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Ministre de la Famille, Sébastien Proulx le 26 septembre, afin de lui présenter l'avis rédigé par le comité. Cet avis résulte du mandat confié au Comité consultatif famille par sa prédécesseure, Francine Charbonneau. Ce mandat, que le ministre Proulx a reconduit, consistait à proposer les prochaines étapes à franchir pour faciliter la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales des travailleurs et des travailleuses du Québec. Au cours des huit rencontres tenues entre juin 2015 et mai 2016, le Comité a mené des échanges constructifs qui ont permis de déterminer des enjeux prioritaires et de formuler un certain nombre de recommandations. L'avis est disponible sur le site Internet de la Conférence.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PROJET DE LOI 115

Le 19 octobre 2016, la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau, a procédé au dépôt du Projet de loi 115 : Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. Par la suite, une Conférence de presse a eu lieu à l'Assemblée nationale. La Conférence y était représentée par sa présidente.

C'est le 20 janvier 2017 que la Conférence s'est présentée devant la Commission des relations avec les citoyens afin de représenter le point de vue des personnes âgées du Québec.



Les points de vue et les commentaires des Tables régionales ont été recueillis afin d'alimenter le mémoire sur le sujet. Ce document est disponible dans la section Documentation du site Internet de la Conférence.

JOURNÉES DE CONSULTATION SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le deuxième Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 est arrivé à terme le 31 mars 2015, et ce dernier a été prolongé d'une année. Par ailleurs, la politique intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, lancée en décembre 2006, pour un horizon de dix ans, a pris fin en 2017.

C'est dans ce contexte qu'en 2015-2016, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec avait reçu une invitation du Secrétariat à la Condition féminine à participer à une consultation sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au cours de l'année 2016-2017, deux événements ont eu lieu et la Conférence a poursuivi son implication :

- Le 23 juin 2016, la Conférence était présente aux Assises *Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. À l'occasion de cet avant-midi, Catherine Ferembach, sous-ministre associée au Secrétariat à la condition féminine a fait la présentation de l'historique de la consultation et des principaux enjeux et constats qui se sont dégagés de cette consultation. Les organisations ont pu s'exprimer sur la fidélité des propos et approfondir leurs réflexions;
- Le 14 mars 2017, la conseillère et agente de recherche a participé à la rencontre organisée par le Secrétariat à la condition féminine. Cette rencontre avait pour objectif, dans un premier temps, de présenter les résultats d'un sondage faisant état de la perception des Québécoises et des Québécois sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Ensuite, une présentation de l'état de situation sur l'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été suivie d'échanges entre les participants.

COMITE STRATEGIQUE SUR L'HARMONISATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES DE LA CERTIFICATION DES RESIDENCES PRIVEES POUR AINES (RPA)

C'est à la suite de la réception de l'Avis de la Conférence concernant le Projet de règlement sur la certification des résidences privées pour aînés que la Direction de la certification des résidences privées pour aînés du ministère de la Santé et des Services Sociaux nous a contacté afin que la Conférence se joigne au comité stratégique.

Le mandat du comité stratégique est d'assurer une harmonisation dans la mise en œuvre des exigences de la certification des résidences privées pour aînés et d'émettre des recommandations à l'attention des autorités ministérielles, le cas échéant. Il vise également à assurer la cohérence, à éviter les doublons et à fournir une réponse adéquate aux besoins exprimés par les partenaires et les exploitants. De plus, il a pour mandat de procéder à un examen continu du processus de certification en assurant la sécurité des résidents et la qualité des services, tout en ayant comme préoccupation l'accessibilité à ce type d'habitation.

La Conférence a participé à une rencontre téléphonique le 1^{er} novembre 2016 qui avait pour objectif de faire une mise au point sur l'avancement des travaux. À ce moment, il restait quelques étapes à franchir avant l'entrée en vigueur du règlement.

CONSULTATION SUR LE PLAN STRATEGIQUE DU MINISTERE DE LA FAMILLE

Considérant que le plan stratégique du ministère de la Famille prenait fin en mars 2017, une démarche visant à produire son prochain Plan stratégique, qui couvrira la période 2017-2022, a été entreprise.

Afin d'alimenter sa réflexion sur le prochain Plan stratégique, le Ministère désirait échanger avec ses partenaires du secteur aînés. C'est dans ce contexte que la Conférence a été conviée à une rencontre le 22 novembre 2016, afin de prendre connaissance des enjeux que le Ministère envisage retenir pour les prochaines années et, de façon plus particulière, de s'exprimer sur l'un deux, soit sa performance organisationnelle.

RENCONTRE D'ÉCHANGES SUR L'ENCADREMENT DE L'UTILISATION DES CAMERAS EN CHSLD

Le 6 décembre 2016, la Conférence a participé à la rencontre d'échanges sur l'encadrement de l'utilisation des caméras et autres moyens technologiques pour des fins de surveillance dans les établissements exploitant une mission de Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui avait lieu à Québec.

Cette rencontre, initiée par les ministères de la Famille et de la Santé et des Services sociaux, visait à dégager un consensus sur les orientations ministérielles prévues à cet égard.

AUTRES REPRESENTATIONS

Au cours de l'année 2016-2017, plusieurs occasions de représentations se sont présentées :

Août : La coordonnatrice administrative a assisté à une conférence de presse à Lévis. À cette occasion, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 22,2 M\$ visant à soutenir l'autonomie et le maintien à domicile;

Octobre :

- Notre présidente a assisté à une conférence de presse de la ministre Francine Charbonneau dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : Plus de 900 000 \$ étaient annoncés pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées et lutter contre l'intimidation;
- Une administratrice a assisté au lancement de la Politique de prévention en santé à Montréal. La politique est axée sur quatre principes : L'amélioration des conditions de vie, le renforcement des actions de prévention, le développement des enfants ainsi que l'aménagement des communautés et du territoire.

Novembre : La Conférence a participé au Forum sur la gériatrie sociale qui a eu lieu à Québec. Pour l'occasion, plus d'une centaine de citoyens et de représentants d'organismes se sont réunis pour discuter des approches novatrices en santé pour les aînés. La gériatrie sociale se distingue comme approche par trois éléments : le gériatre (1) se déplace à domicile chez les aînés en perte d'autonomie pour évaluer leurs conditions réelles, (2) voit des aînés qui sont dans un contexte social et matériel défavorable et (3) travaille de concert avec les acteurs de première ligne, qu'ils soient issus d'un organisme gouvernemental ou non.

Mars : La conseillère et agente de recherche a assisté à une conférence de presse de la ministre Francine Charbonneau à St-Georges-de-Beauce. Cette conférence avait pour objectif d'annoncer une aide de 209 980 \$ à un organisme et à une municipalité dans le cadre du programme Québec ami des aînés (QADA) et du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).



MANDAT 3 : AGIR AUPRES DES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS COMME RELAYEUR D'INFORMATION CONCERNANT L'EXISTENCE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX QUI TOUCHENT LES PERSONNES AÎNÉES

OBJECTIF 1 : METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE COMMUNICATION INTERNE ET CONTINU VISANT À RECEVOIR ET À TRANSMETTRE LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Recevoir

Les rencontres avec la ministre Francine Charbonneau et son entourage constituent des moments privilégiés pour obtenir des informations sur les politiques et les programmes gouvernementaux qui touchent les personnes âgées.

Lors des rencontres biannuelles de mai et de novembre 2016, la ministre Francine Charbonneau, son attachée politique, Marie-Chantal Domingue et Christian Barrette, sous-ministre adjoint sont venus nous rencontrer.

De plus, à chacune des rencontres du Conseil d'administration, Christian Barrette et Sabrina Marino prennent un temps pour venir rencontrer et échanger avec les administrateurs de la Conférence.

Transmettre

Après chacune des rencontres du Conseil d'administration, la Conférence émet un communiqué à toutes les Tables afin de les informer des dossiers en cours.

La Conférence transmet également par courriel et via son site Internet les informations relatives aux politiques et programmes gouvernementaux. Mises à jour quotidiennement, les actualités concernant spécifiquement les personnes âgées sont publiées sur la page d'accueil du site.

De plus, par le site Internet, les délégués des membres de la Conférence disposent d'un Intranet. À l'aide d'un mot de passe, ils ont accès à plusieurs documents qui leur sont réservés.

Tous les communiqués, les mémoires et les avis sont transmis aux Tables régionales par courriel avant d'être déposés sur le site Internet de la Conférence.

Enfin, depuis mars 2017, la Conférence rédige des billets mensuels sur divers sujets d'actualité en lien avec les personnes âgées. Ces billets, qui peuvent être publiés dans les Infolettres des Tables régionales, ont pour objectif de créer un pont entre la Conférence et les membres des Tables régionales.

MANDAT 4 : TRANSMETTRE A LA MINISTRE L'INFORMATION ET LES AVIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS DU QUÉBEC, DE FAVORISER LEUR PARTICIPATION ET LEUR INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ, DE PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS, DE TÉMOIGNER DE L'OUVERTURE AU PLURALISME ET AU RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL

OBJECTIF 1 : IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ENJEUX NATIONAUX AINSI QUE LES FORCES, LES FAIBLESSES ET LES POINTS À AMÉLIORER DES PROGRAMMES, DES SERVICES ET DES MESURES DESTINÉS AUX PERSONNES AÎNÉES

OBJECTIF 2 : PROPOSER DES PISTES D'INTERVENTION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES AÎNÉES DU QUÉBEC

OBJECTIF 3 : ÉMETTRE DES AVIS POUR FAIRE CONNAÎTRE DES PROBLÉMATIQUES PROVINCIALES PARTICULIÈRES ET SOUTENIR LES DOSSIERS D'ACTUALITÉ

Afin de répondre à ces trois objectifs, la Conférence a, au cours de l'année, rédigé des mémoires, avis et lettres, en plus de bénéficier de deux rencontres particulières avec la ministre.

Mémoires

- Un mémoire a été rédigé sur le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.
- Le Projet de loi 115 : *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* a également fait l'objet d'un mémoire.

Avis

- Un avis a été envoyé à la ministre Francine Charbonneau et au Secrétariat aux aînés afin de proposer des améliorations au déroulement de l'appel de projets QADA.

Lettres

- Une lettre rédigée et signée conjointement avec l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) afin de faire part à la ministre de l'inquiétude suscitée par la révision de l'offre de services pour laquelle sont mandatés certains intervenants des CISSS.
- Une lettre a été envoyée au Protecteur du citoyen (Margaret Normand, Direction de l'accueil et de la recevabilité) afin d'exposer une situation vécue en résidence pour aînés quant aux frais de repas non consommés par les résidents. La lettre a été envoyée en copie conforme à la ministre Francine Charbonneau, au sous-ministre Christian Barrette ainsi qu'à l'attachée politique de la ministre, Marie-Chantal Domingue.

- Une lettre a été adressée au ministre des Finances, Carlos Leitão, afin de lui signifier notre déception que la Conférence n'ait pas été invitée aux Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du document intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et du document de soutien *Constats sur la retraite au Québec*. La ministre Francine Charbonneau et le sous-ministre Christian Barrette ont reçu une copie conforme de cette lettre.
- La Conférence a adressé une lettre à la ministre concernant la hausse de l'âge d'admissibilité pour les crédits d'impôt en raison de l'âge. Le Premier ministre du Québec, Philippe Couillard, le Ministre des Finances, Carlos Leitão, et le sous-ministre adjoint aux Aînés, Christian Barrette, ont reçu une copie conforme de ce document.

Communiqués

- Juin : Remaniement du Conseil d'administration de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec
- Septembre : Investissement de 22, 2 millions \$ pour le soutien à l'autonomie et le maintien à domicile
- Septembre : Journée internationale des aînés 2016 sous le thème *Les aînés : richesse de notre société !*
- Octobre : Dépôt du Projet de loi 115 : *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*
- Mars : Dépôt du budget provincial



JOURNÉE INTERNATIONALE DES ÂÎNÉS 2016

Cette année, la Conférence a pris en charge la Journée internationale des aînés. Pour débiter, les Tables régionales ont été appelées à proposer des thèmes et, par la suite, à se prononcer sur leurs choix.

Le thème retenu pour la Journée internationale des aînés 2016 était :

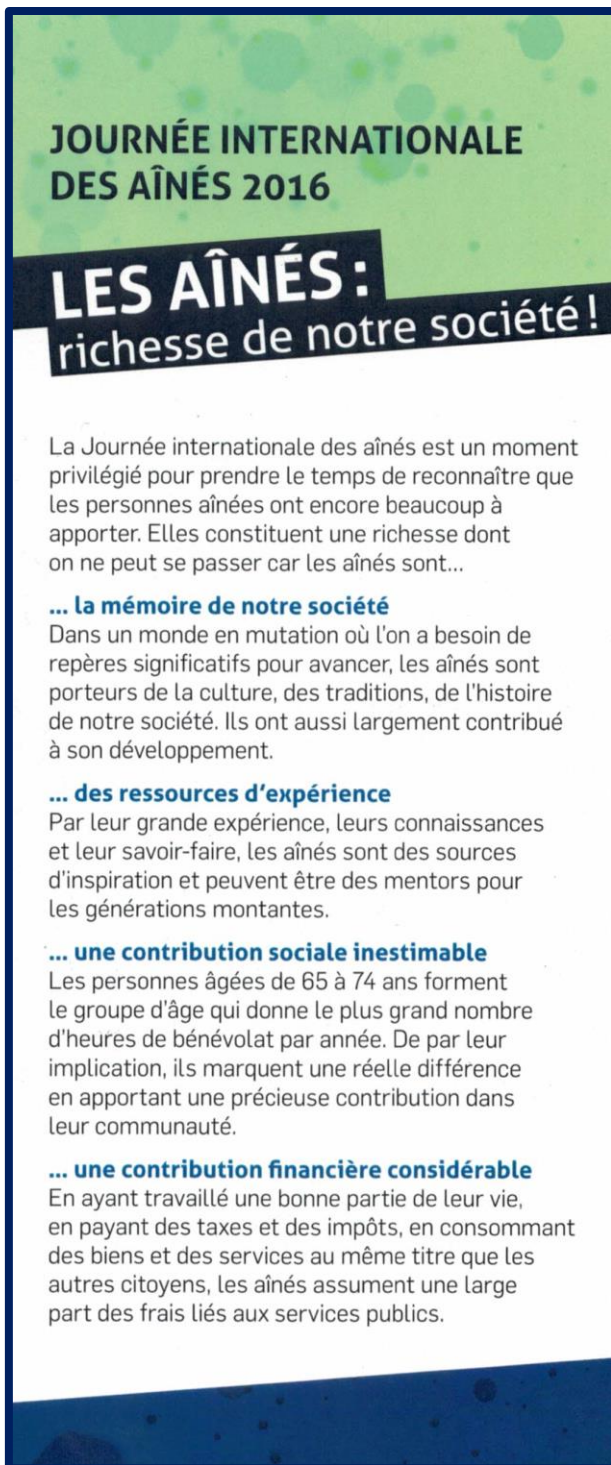
« Les aînés : richesse de notre société ! »

Grâce à un budget discrétionnaire accordé par le Secrétariat aux aînés, la Conférence a pu travailler avec des graphistes pour illustrer le thème de la Journée internationale des aînés, faire imprimer des affiches et des encarts pour les Tables régionales, en plus de concevoir une signature web.

Le thème a été complété par un texte, le matériel a été envoyé par la poste aux Tables régionales, en fonction de leurs besoins et un communiqué de presse, que chaque Table pouvait adapter à sa réalité, a été fourni à chacune d'elles.

Le site Internet de la Conférence a été utilisé pour publiciser le matériel disponible, ainsi que les activités organisées dans les différentes régions pour cette occasion.

Quelques jours avant le 1^{er} octobre 2016, le communiqué de presse de la Conférence a été diffusé à une cinquantaine de partenaires.



**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES ÂÎNÉS 2016**

**LES ÂÎNÉS :
richesse de notre société !**

La Journée internationale des aînés est un moment privilégié pour prendre le temps de reconnaître que les personnes aînées ont encore beaucoup à apporter. Elles constituent une richesse dont on ne peut se passer car les aînés sont...

... la mémoire de notre société
Dans un monde en mutation où l'on a besoin de repères significatifs pour avancer, les aînés sont porteurs de la culture, des traditions, de l'histoire de notre société. Ils ont aussi largement contribué à son développement.

... des ressources d'expérience
Par leur grande expérience, leurs connaissances et leur savoir-faire, les aînés sont des sources d'inspiration et peuvent être des mentors pour les générations montantes.

... une contribution sociale inestimable
Les personnes âgées de 65 à 74 ans forment le groupe d'âge qui donne le plus grand nombre d'heures de bénévolat par année. De par leur implication, ils marquent une réelle différence en apportant une précieuse contribution dans leur communauté.

... une contribution financière considérable
En ayant travaillé une bonne partie de leur vie, en payant des taxes et des impôts, en consommant des biens et des services au même titre que les autres citoyens, les aînés assument une large part des frais liés aux services publics.

PRIX HOMMAGE ÂÎNÉS 2016

Le Prix Hommage Âînés vise à souligner l'apport d'une personne aînée engagée dans son milieu et qui a contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leurs conditions et de leur place dans la société.

La remise des Prix Hommage Âînés 2016 a eu lieu le 2 novembre à l'hôtel du Parlement. À cet événement, la ministre responsable des Âînés, ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, Francine Charbonneau, a souligné, en compagnie des représentant(e)s des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, l'engagement bénévole exceptionnel de 18 personnes aînées provenant de toutes les régions du Québec.

La ministre a également profité de ce moment pour mettre en lumière l'engagement, la générosité et le dynamisme de M. Claude Quintin auprès des aînés de l'Estrie et de l'ensemble du Québec en lui remettant la Médaille de l'Assemblée nationale. M. Quintin a notamment été président de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec de 2010 à 2016, ce qui a contribué à insuffler une nouvelle énergie entre cet organisme et les 18 tables de concertation des aînés.

Les 18 personnes honorées cette année sont :

Nom des lauréats	Région
Jean-Guy Dionne	Bas-Saint-Laurent
Ginette Houde	Saguenay–Lac-Saint-Jean
Denise Langlois	Capitale-Nationale
Lise Bournival	Mauricie
Gemma Gagnon	Estrie
André Davignon	Montréal
Claude Ménard	Outaouais
Laurentienne Blais	Abitibi-Témiscamingue
Lucille Maltais	Côte-Nord
Fernande Fiset	Nord-du-Québec
Micheline Pelletier (à titre posthume)	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Pierre Couture	Chaudière-Appalaches
Diane Hachey	Laval
Jeannine Trudel	Lanaudière
Agathe Cyr	Laurentides
André McLaughlin	Montérégie
André Nadeau	Centre-du-Québec
Martha K. Greig	Nunavik



La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau entourée des lauréats 2016, de leurs invités et des présidences des Tables régionales de concertation des aînés du Québec

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés est membre des organisations suivantes :

- Le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF)
- L'Association québécoise de gérontologie (AQG)
- Le G-15 des aînés
- La Maison des entreprises de cœur

La Conférence a aussi une entente de collaboration avec la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada et s'implique activement auprès de la Maison des Entreprises de Cœur.

LE G-15 DES AÎNÉS

Les membres du G-15 sont les dirigeantes et dirigeants d'associations et d'organismes d'aînés du Québec, œuvrant au plan national. Ils se réunissent occasionnellement pour décider, en consensus, d'orientations ou d'actions à entreprendre.

Les principaux objectifs du G-15 sont de permettre :

- L'échange d'informations entre les membres ;
- Le partage des expertises et des expériences des membres ;
- La recherche de consensus sur des enjeux particuliers liés au mieux-être des personnes âgées ;
- La valorisation de l'image des personnes âgées dans la société ;
- Le développement de la capacité, comme groupe, d'influencer les décideurs ;
- La reconnaissance publique de la contribution socioéconomique des personnes âgées ;
- L'information sur tous programmes, travaux, projets, etc. liés à la condition des aînés.

Les membres du G-15 en 2016-2017

- Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
- Réseau FADOQ
- Alliance des associations de retraités (AAR)
- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)
- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
- Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles (PRASAB)
- Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS)
- Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)
- Association nationale des retraités fédéraux (ANRF)
- Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)

Au cours de l'année 2016-2017, le G-15 s'est réuni à quatre reprises soit les 29 avril, 16 septembre, 4 novembre et 20 janvier. Ces rencontres ont été utiles aux organisations pour échanger sur leurs réalités et travailler à se définir en tant que regroupement par une mission, des valeurs et une vision.

ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LA FAAFC

Mise en contexte

En avril 2013, la Conférence obtenait une réponse positive à l'effet que sa demande de financement, adressée au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC), était accueillie favorablement. Ce projet devait s'échelonner du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

À l'origine, ce projet consistait à rencontrer des associations pour aînés hors Québec pour partager les avancées, de part et d'autre, et ainsi développer une relation structurée et durable visant à partager de l'information et à discuter d'enjeux spécifiques aux aînés.

Quelques actions avaient été posées mais par la suite, le projet est resté en suspens pendant plusieurs mois. Dans le but de conclure ce projet, la Conférence s'est entendue avec le SAIC afin de réaliser ces trois dernières activités en lien avec la Fédération des aînés et aînées francophones du Canada (FAAFC) :

- Recevoir des représentants de la FAAFC et les inviter au prix Hommage Aînés (novembre 2015)
- Rencontrer les représentants de la FAAFC dans leur milieu et en profiter pour faire quelques représentations politiques pour les aînés (mars 2016)
- Assister à la Conférence nationale de la FAAFC (juin 2016)



Le 7 juin 2016, la présidente de la Conférence et la conseillère et agente de recherche sont allées à la rencontre annuelle de la FAAFC qui avait lieu cette année à Whitehorse, au Yukon. Cette rencontre réunissait l'ensemble des représentants des membres de la FAAFC. Lors de cette journée, certains groupes de la FAAFC ont partagé leurs projets novateurs et pratiques prometteuses et, en ateliers, ils ont identifié les principaux enjeux auxquels sont confrontés les aînés francophones du Canada hors Québec :

- L'obtention de services et de soins de santé en français;
- La communication entre communautés francophones du Canada;
- Les activités intergénérationnelles en tant que véhicules de transmission de la culture francophone;
- Le défi du financement et de l'innovation, etc.

De notre côté, nous avons pu partager certaines pratiques qui ont porté fruit au Québec et qui peuvent être transférables dans les communautés francophones du Canada.

En conclusion, les activités menées dans le cadre du projet ont été très fructueuses. Elles ont permis de créer des liens durables entre les organismes, de mieux comprendre les réalités des aînés francophones de l'ensemble du Canada, de porter des dossiers conjointement et de partager sur des pratiques dans le but de s'enrichir les uns des autres. De plus, notre collaboration avec la FAAFC étant très positive, elle sera assurément poursuivie.

Le rapport final a été envoyé au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes le 27 juin 2016.



De gauche à droite : Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche de la CTRCAQ, Roland Gallant, président de la FAAFC, Nicole Bolduc-DuBois, présidente de la CTRCAQ, Jean-Luc Racine, directeur général de la FAAFC

IMPLICATION AUPRES DE LA MAISON DES ENTREPRISES DE CŒUR

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec a délégué la coordonnatrice administrative pour la représenter au sein du Conseil d'administration de la Maison des Entreprises de Cœur en décembre 2014.

La Maison des Entreprises de Cœur est une coopérative qui a pour mission de procurer à ses membres des biens et services pour l'exercice de leurs activités respectives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Les locaux de la Conférence sont situés dans l'édifice qui constitue en soi la Maison des Entreprises de Cœur.



Depuis son implication, la coordonnatrice administrative a occupé le poste d'administratrice au Conseil d'administration et ce, jusqu'en avril 2015. Depuis, elle occupe le poste de trésorière et elle apporte sa contribution en tant que membre du comité des ressources humaines. Le Conseil d'administration de la Maison des Entreprises de Cœur s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année.

JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE

La Conférence était membre du comité scientifique pour l'organisation d'une journée thématique dans le cadre des Journées annuelles de santé publique qui a eu lieu les 21 et 22 novembre 2016. La journée organisée par le comité a été nommée « Un Québec fou de ses aînés ? ».

La journée, très instructive, a été ponctuée d'échanges, de partage de projets novateurs ainsi que de présentations de chercheurs.



CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT

La Conférence a collaboré au projet de recherche de la professeure-chercheure Mélanie Levasseur du Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. L'objectif du projet de recherche est de documenter, auprès des aînés du Québec, les caractéristiques environnementales qui favorisent leur participation sociale dans la communauté (ex. : accès au transport en commun, état des trottoirs, éclairage de rue, réseau social). Dans ce projet, la Conférence a servi de courroie de transmission de l'information entre le Centre de recherche et les aînés du Québec.

REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

La Conférence est fière d'appuyer le Regroupement pour un Québec en santé (RQS) dans sa vaste mobilisation afin d'assurer des investissements majeurs dans la prévention de la santé. Le RQS se veut un mouvement sociétal réunissant à ce jour plus de 500 organisations à travers la province en faveur de saines habitudes de vie comme principal vecteur de prévention des maladies et d'amélioration des conditions de vie.



VISITES D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Depuis plus de 10 ans, des visites effectuées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont cours dans l'ensemble des Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Québec. Les visites d'évaluation de la qualité réalisées par le MSSS visent à s'assurer que les



soins et les services aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental et émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et attentes de ces personnes et de leurs proches.

Depuis 2012, l'intensification des visites dans l'ensemble des CHSLD sur une période de 24 mois a permis de réaliser la visite de toutes les installations CHSLD du Québec entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2015.

Depuis janvier 2014, trois organismes partenaires sont impliqués dans le processus des visites, soit le Regroupement provincial des comités des usagers, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, de même que le Conseil pour la protection des malades.

Le mandat confié aux équipes de visite est d'évaluer la qualité du milieu de vie, de reconnaître les actions mises de l'avant à cet égard et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Mission d'un CHSLD

La mission d'un CHSLD est d'offrir de façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance, ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux, aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le soutien de leur entourage.

À cette fin, l'établissement qui exploite un tel centre reçoit, sur référence, les personnes qui requièrent de tels services, veille à ce que leurs besoins soient évalués périodiquement et que les services requis leur soient offerts à l'intérieur de ses installations (Loi sur les services de santé et les services sociaux, article 83).

Rôles de l'évaluateur ministériel :

- Représente le MSSS;
- Est responsable de l'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD, conformément aux orientations ministérielles;
- S'assure que l'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie selon les orientations ministérielles;
- S'assure du suivi réalisé par les établissements concernant les plans d'amélioration.

Rôles des représentants des organismes partenaires :

- Apprécie l'engagement de l'établissement pour la promotion des droits et la démarche d'évaluation du degré de satisfaction des résidents à l'égard de la qualité du milieu de vie et des services dans l'établissement;
- Participe à l'observation de certains éléments du milieu de vie.

La Conférence a cinq représentants à qui elle peut répartir les visites.

Objectif

Cette démarche permet d'effectuer une évaluation rigoureuse d'éléments spécifiques qui touchent la promotion des droits et la satisfaction des usagers et de leurs proches face à leur milieu de vie et à la qualité des services en :

- Consultant la documentation pertinente ;
- Observant la réalité du quotidien des résidents dans le milieu de vie ;
- Échangeant avec les membres du comité de résidents et, s'il y a lieu, du comité des usagers, ainsi qu'avec des résidents et leurs proches ;
- Réalisant des constats qui visent l'amélioration continue de la qualité des services.

Conclusion

Au cours des dernières années, les visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie ont acquis une crédibilité certaine auprès des conseils d'administration, des comités d'usagers, des résidents et de leurs proches, ainsi qu'auprès des directions et du personnel des centres d'hébergement.

Ces interventions font partie d'une démarche globale d'amélioration continue de la qualité des services offerts par les établissements. Ce mécanisme d'évaluation est complémentaire, notamment, avec les processus d'agrément, les travaux des comités de vigilance et de la qualité, ainsi que les différentes actions des commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services. Cette démarche d'évaluation constitue un des outils dont s'est doté le ministre pour veiller à la mise en œuvre des politiques, des cadres de référence et des orientations qui concernent les milieux de vie substitut hébergeant une clientèle vulnérable.

Ces interventions s'inscrivent dans une démarche collective dans laquelle tous les acteurs impliqués dans les services offerts aux personnes âgées trouveront soutien, orientation et aussi réflexion afin de toujours adapter et améliorer la qualité de vie des personnes hébergées en CHSLD.

Voici le détail des visites effectuées par les évaluateurs rattachés à des Tables régionales pour un total de 46 visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

Mois	Nombre d'installations visitées (régions socio-sanitaires)
Avril 2016	7 installations (05-06-15)
Mai 2016	8 installations (02-03-06-09-12)
Juin 2016	5 installations (03-06-07)
Juillet 2016	1 installation (12)
Août 2016	Visites annulées par le MSSS
Septembre 2016	7 installations (01-06-13-16)
Octobre 2016	4 installations (01-03-16)
Novembre 2016	8 installations (03-06-16)
Décembre 2016	2 installations (03)
Janvier 2017	3 installations (03-12)
Février 2017	1 installation (04*)
Mars 2017	Visites annulées par le MSSS

*Les régions administratives 04-17 (Mauricie et Centre-du-Québec) sont regroupées puisqu'il s'agit d'une même région socio-sanitaire.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020

Afin de faire face aux défis qui se présenteront au cours des prochaines années, la Conférence a amorcé, en février 2017, un processus d'élaboration d'une Planification stratégique pour 2017-2020.

Grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, le Conseil d'administration et l'équipe de travail bénéficient de l'expertise d'un consultant dans la réalisation de cette étape charnière dans l'existence de la Conférence.

Dans le cadre de cette démarche, la mission et la vision de la Conférence ont été revisitées, six valeurs et quatre enjeux ont été identifiés :

Mission

Regrouper, accompagner, mobiliser les Tables régionales de concertation des aînés et les représenter auprès de diverses instances relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes âgées du Québec.

Vision

La Conférence aspire à être connue et reconnue comme un acteur incontournable afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et de contribuer à bâtir une société meilleure et inclusive à laquelle elles participent pleinement.

Valeurs

Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, la Conférence fait siennes les valeurs suivantes :

La concertation
L'engagement
La crédibilité

La collaboration
La transparence
La compétence

Enjeux

À la suite de la consultation effectuée auprès des membres et partenaires, quatre principaux enjeux ont été retenus :

- Augmentation du financement
- Optimisation de l'offre de services
- Rayonnement de la Conférence
- Pérennisation de l'organisation

LE MOT DE LA FIN...

L'année 2016-2017 s'est avérée plutôt chargée et stimulante : travail sur les politiques, adoption de nouvelles procédures, refonte des règlements généraux, nouvelle composition du Conseil d'administration et plusieurs implications au niveau de comités de travail, de consultations, de représentations, etc. ont permis à la Conférence de prendre davantage sa place en tant qu'organisme qui veille à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées du Québec.

La première édition de la Journée internationale des aînés a également été une belle initiative qui a permis de faire rayonner les Tables et la Conférence à travers la province.

Dans l'objectif de constamment améliorer ses pratiques, la Conférence a débuté une démarche de planification stratégique de façon à se doter de stratégies qui lui permettront d'atteindre ses objectifs pour les trois prochaines années.

De cette planification, sont tirées les orientations pour 2017-2018 :

- Travailler au renouvellement des conventions d'aide financière des Tables régionales et de la Conférence;
- Évaluer et redéfinir l'offre de services aux membres;
- Structurer les actions de communication.

Dans la réalisation de ses mandats et objectifs, la Conférence met de l'avant sa valeur première. En effet, au cœur de la mission de la Conférence, la concertation en est l'un des piliers fondamentaux. C'est avec l'aide de ses membres, les Tables régionales de concertation des aînés du Québec, que la Conférence continuera cette année de tout mettre en œuvre dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et ainsi contribuer à bâtir une société meilleure et inclusive à laquelle elles participent pleinement.

À toutes et à tous, bonne route !

